

Compte-Rendu de C.A. - N° 2008-6

Le CA s'est réuni le 16 octobre 2008,
chez Dominique

Ordre du jour

- 1 Démission d'un administrateur
- 2 Election du Bureau

BALANCHE	Yves	Présents
BOILLOT	Dominique	
BOZON	Jean-Marie	
CHAPELAIN	Michel	
GONCE	Daniel	
JAMBET	Gilles	
PAILLARD	Didier	
SCHMITT	Christian	
BRAVO	Jacques	Absent
BOURGON	Christian	Chef de Chœur Invité

Le nouveau Conseil d'Administration du Chœur d'Hommes de Franois, élu conformément aux statuts au cours de l'Assemblée Générale du 12 octobre dernier, se réunit ce jour pour la première fois afin de procéder à l'élection du Bureau.

L'ouverture de la séance est présidée par Jean-Marie, doyen d'âge du C.A.
Didier est élu secrétaire de séance.

1 Démission d'un administrateur

Le C.A. aborde en premier lieu la décision de Jacques BRAVO qui, ré-élu cette année, a finalement décidé de ne pas poursuivre son engagement au sein du Conseil d'Administration de notre association. C'est ce qu'il a formulé dans un courriel adressé à l'ensemble des choristes le soir même de sa ré-élection.

Le C.A. réuni respecte la décision personnelle de Jacques et prend acte de sa démission, qui ne remet pas en cause l'élection du Conseil d'Administration ;

En effet, tel que le prévoit l'article 9 de nos statuts, le minimum de 6 administrateurs est respecté, d'une part, et d'autre part nous avons accepté en Assemblée Générale, devant la candidature d'une personne supplémentaire au nombre minimum requis pour le simple renouvellement de l'ancien C.A., d'ajouter un administrateur.

2 Election du Bureau

Jean-Marie appelle à candidature pour le poste de Président. Le scrutin a lieu à main levée.

Dominique, seul candidat déclaré, **est élu Président** à l'unanimité.

Le nouveau Président installé poursuit l'organisation de l'élection du bureau :

Vice-Président : **Yves**, seul candidat déclaré à ce poste, **est élu Vice-Président** à l'unanimité.

Secrétaire : **Didier**, seul candidat déclaré à ce poste, **est élu Secrétaire** à l'unanimité.

Trésorier : **Gilles**, seul candidat déclaré à ce poste, **est élu Trésorier** à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19H45.